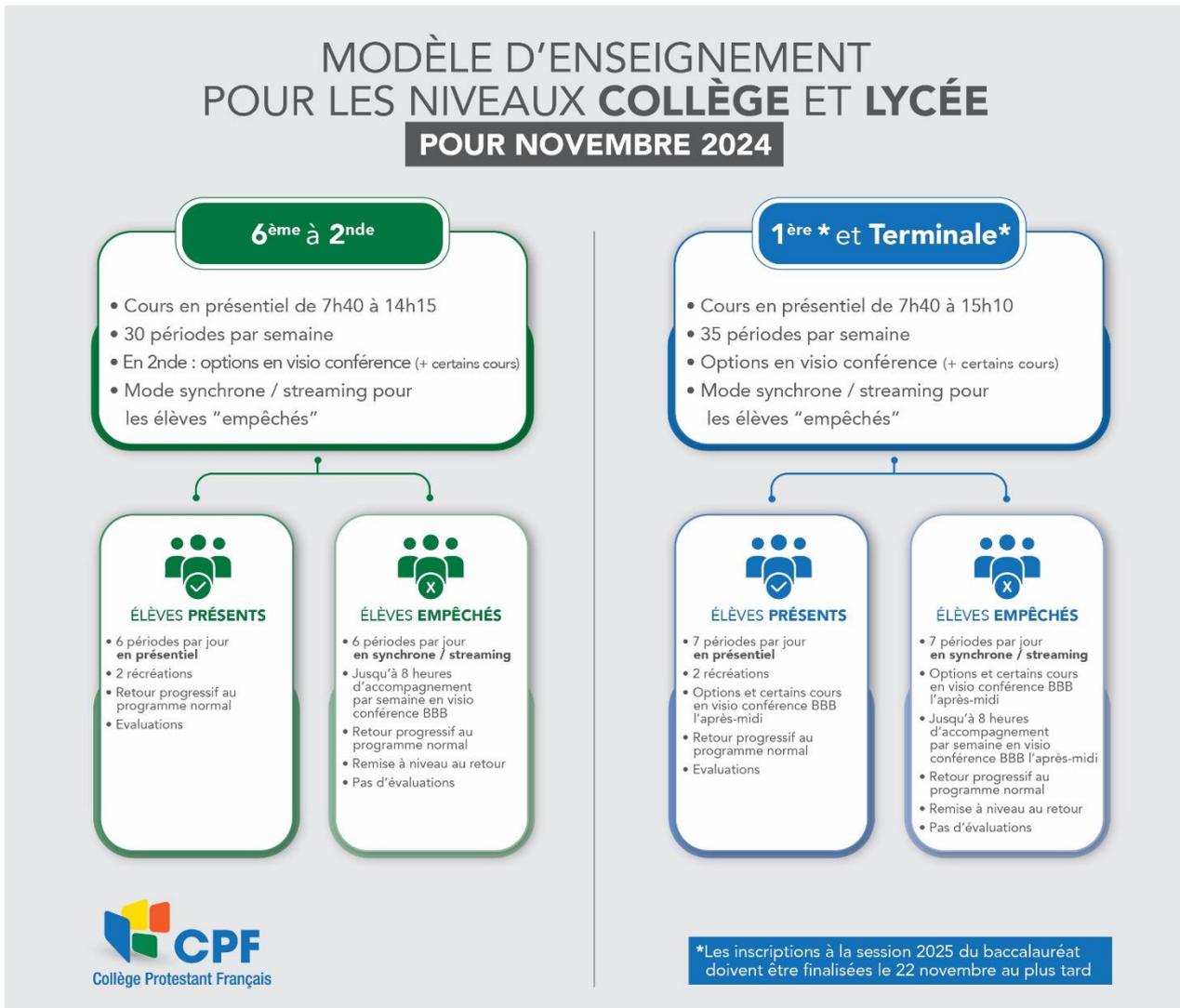


Chères familles,  
Chers élèves,

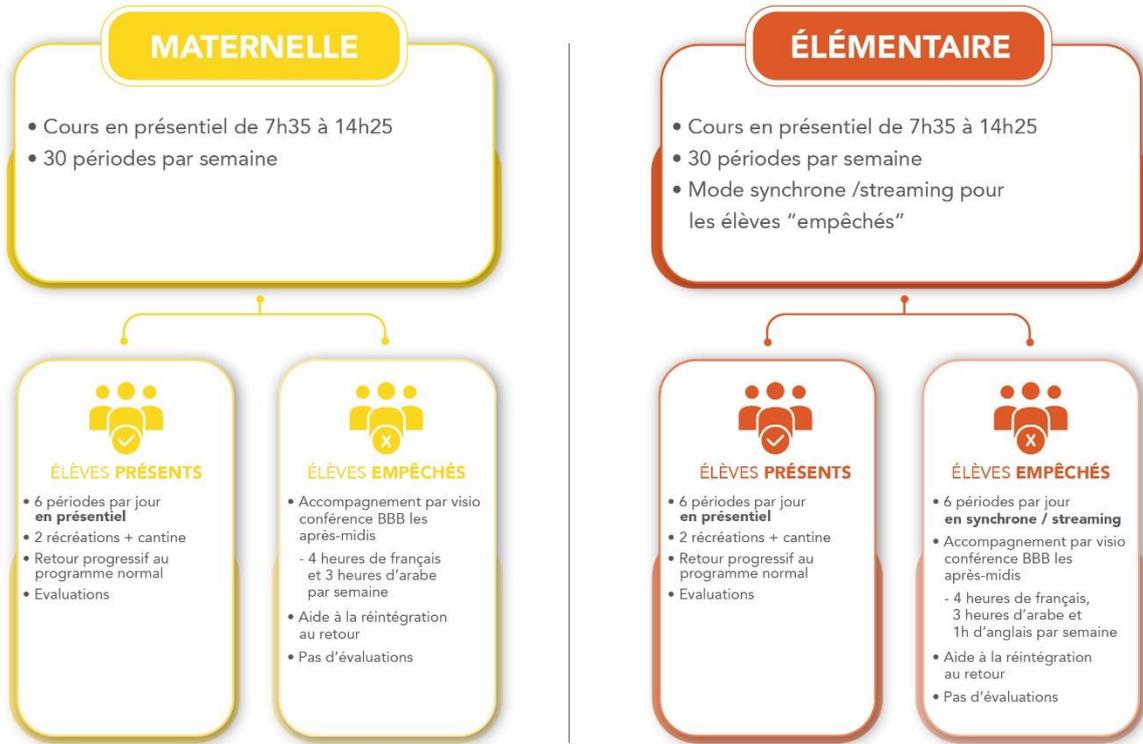
J'espère que vous allez bien.

Comme convenu, je reviens vers vous pour vous donner lecture de notre organisation à partir du 4 novembre 2024. Depuis 15 jours, nous avons fait le choix du Modèle Hybride Interactif d'Enseignement que nous avons annoncé comme provisoire jusqu'aux vacances. La situation s'installe dans la durée et nous devons, à partir du 4 novembre, proposer un modèle plus durable qui préserve l'objectif d'un modèle hybride (présentiel/distanciel), et qui tient compte des conditions énoncées par le ministre de l'Education et de l'Enseignement Supérieur (à savoir une proposition plus ou moins équivalente, que ce soit en distanciel ou en présentiel).

Nous avons réalisé plusieurs séquences de travail avec le comité des parents et avec les personnels, pour présenter et ajuster le système que nous mettrons en place à la rentrée. Ce travail a débouché sur les organisations que vous trouverez ci-dessous pour chaque niveau (Maternelle – Élémentaire– Collège- Lycée).



## MODÈLE D'ENSEIGNEMENT POUR LES NIVEAUX **MATERNELLE** ET **ÉLÉMENTAIRE** POUR NOVEMBRE 2024



### MODELE D'ENSEIGNEMENT NIVEAUX Collège et Lycée

### MODELE D'ENSEIGNEMENT NIVEAUX Maternelle et Elémentaire

#### Ce qu'il faut retenir de manière générale :

1. Ce modèle est valable pour le mois de novembre
2. Nous augmentons les périodes de cours en présentiel pour nous approcher d'une configuration ordinaire : 6 périodes quotidiennes de la PS à la seconde et 7 périodes pour les 1<sup>ères</sup> et terminales
3. Nous préservons des journées « ramassées » pour permettre à un maximum de familles de limiter les déplacements (90% des élèves terminent à la même heure)

**Pour les élèves en présentiel:**

1. Le transport scolaire sera assuré, sauf pour les quartiers à risque. Les familles "déplacées" seront intégrées aux autres bus.
2. La restauration scolaire est normalisée et le service cantine assuré pour les inscrits.
3. Les sorties de l'établissement aux récréations pour les élèves du lycée ne seront pas autorisées.
4. Un élève en présentiel qui est absent à un cours ou à une journée sera considéré comme un élève absent classique, mais ne passera pas dans un statut en distanciel.

**Pour les élèves empêchés :**

1. Nous ouvrons un système en mode synchrone (streaming) du CP à la terminale. Les élèves suivront l'emploi du temps de leur classe.
2. Certains cours ou activités ne permettent pas le streaming et ne seront exceptionnellement pas retransmis (exemple : EPS, musique...)
3. Pour les élèves de maternelle empêchés, il n'y aura pas de streaming : nous gardons le modèle actuel en visioconférence BBB
4. Le système en mode synchrone (streaming) ne permet pas les interactions en direct avec les enseignants : pour permettre aux élèves d'échanger et de poser des questions nous complétons avec des séquences en visioconférence BBB en fin de journée. Une fiche pratique sera envoyée pour que les élèves "empêchés" soient prêts, techniquement et dans l'attitude.
5. Le système en mode synchrone (streaming) doit se faire dans le strict respect du règlement intérieur qui protège les enseignants et les élèves. Aucun enregistrement ni aucune photo (copie d'écran) ne seront autorisés sous peine de sanction.
6. Pour respecter les principes d'équité, les élèves empêchés ne seront pas évalués sous forme de note mais ils pourront être évalués par compétences. Au retour en présentiel, une évaluation diagnostique sera organisée pour vérifier les acquisitions et éventuellement prévoir des remises à niveau.

**Pour les élèves empêchés des classes à examen :**

1. A ce stade, les notes de contrôle continu pourront être rattrapées après le mois de novembre, mais pas au-delà sans accord du Ministère de l'Education nationale français.

Il est important d'avoir à l'esprit que, quel que soit le modèle d'enseignement à distance, il ne sera jamais aussi performant que l'enseignement en présentiel. Nous savons que la décision d'inscrire son enfant en distanciel n'est jamais un choix de « confort », mais répond à une situation d'empêchement manifeste. C'est pourquoi le collège fait son maximum pour préserver le lien avec ses élèves, mais les limites du distanciel sont et seront inévitables.

Les emplois du temps sont en cours de finalisation et seront accessibles selon les canaux habituels.

Je profite de ce mail pour souligner que, depuis mon arrivée, je constate la grande qualité des relations avec l'ensemble de la communauté scolaire : l'investissement des personnels, l'engagement des parents et l'implication des élèves sont remarquables. Cet état d'esprit est aujourd'hui une force qui nous permet de construire des réponses les mieux adaptées au contexte.

Merci à toutes et tous,

Prenez soin de vous.

**Matthieu Raynaud**

Proviseur